

commune de
BOUVRON



Magazine
d'avril - mai - juin 2019

(Italie)

10
11
12
MAI 2019

**FESTIVAL
DE
LA**

PAIX

BOUVRON

HORIZINC

[www.
bouvron
.eu](http://www.bouvron.eu)

Chants, danses, saveurs, contes, échanges, cinéma...
un programme pour tous les publics.

La vie de notre COMMUNE

► Bonne nouvelle : le retour d'un distributeur de billets !

En juillet dernier, les banques ont décidé de retirer leur distributeur automatique de billets, mettant les habitants devant le fait accompli et provoquant une situation difficilement acceptable pour les personnes âgées et toutes celles qui ne peuvent se déplacer. En janvier, le Crédit Mutuel a décidé de revenir sur sa décision.

Marcel Verger, maire, dépositaire des 1 750 signatures recueillies à la suite de la pétition et de la manifestation de novembre dernier organisées conjointement par l'UPLAC - association de commerçants- Retraite-Loisirs et la commune, a saisi la Fédération Bancaire Française, le Comité des banques de la Fédération bancaire française, le Sénat, l'Assemblée nationale...

Il a finalement négocié avec le Président du Crédit Mutuel le retour d'un distributeur. « Je leur ai expliqué la situation des Bouvronnais démunis à la suite de cette décision, nos grands projets en cours que sont l'éco-quartier et l'aménagement du Centre-Bourg qui devrait nous permettre d'accroître notre population, mais aussi notre volonté d'acquérir l'ancien local du Crédit Mutuel pour y développer notre Tiers-Lieu ».

Intéressé par cette proposition qui est soumise à l'estimation des domaines, le Crédit Mutuel installera le distributeur quelques mètres plus loin, après quelques travaux d'aménagement du local qui seront réalisés par la commune.

Avant l'été, les Bouvronnais devraient pouvoir à nouveau disposer d'un distributeur au cœur de la commune.



► Les élections européennes ont lieu le 26 mai 2019



La France élit 79 députés européens, soit cinq de plus qu'en 2014 du fait de la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union Européenne.

Les électeurs vont voter au **suffrage universel à un tour** pour une liste nationale de 79 candidats parmi toutes les listes présentées par les partis et groupements politiques. Les candidats sont élus selon les règles de la proportionnelle au scrutin de liste à la plus forte moyenne. Les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages bénéficient d'un nombre proportionnel à leur nombre de voix.

Attention :

les inscriptions sur les listes électorales pour cette élection sont closes depuis le 31 mars 2019.

Le mot DU MAIRE

► La démocratie avant tout !

Le 17 novembre dernier est une date qui compte pour nous, Bouvronnais, mais aussi pour l'ensemble des Français.

C'est bien ce 17 novembre que nous nous sommes mobilisés place de l'Abbé-Corbillé pour appeler les banques à revenir sur leur décision de supprimer les distributeurs de billets dans notre commune.

Nous avons alors fait largement entendre notre mécontentement sur l'aggravation de la fracture sociale. Après de multiples démarches nous avons fini par être écoutés et **avant l'été nous retrouverons un distributeur.**

C'est bien la même approche qui a conduit les « gilets jaunes » à se mobiliser, ce même jour, faisant remonter, au début, leur mécontentement sur les taxes des carburants, limitant les mobilités et diminuant le pouvoir d'achat.

Le 17 novembre j'avais comparé notre territoire à Nantes Métropole. La Métropole attire les financements, les investissements, les entreprises, au détriment de nos territoires ruraux. Les fissures sociales et territoriales se sont traduites en fractures.

Ce mouvement d'ampleur a donné naissance au Grand débat.

Samedi 2 février une cinquantaine de Bouvronnais ont réfléchi ensemble, librement, sur les 4 thèmes proposés.

Les échanges ont été riches et créatifs. Les contributions furent directement versées sur la plateforme nationale. De la même façon, le cahier de doléances ouvert à la mairie a lui aussi été envoyé à la Préfecture.

Plus localement et dans le même état d'esprit, cette année verra la finalisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable -PADD- clef de voûte de notre Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Ce document simple et concis donne une information claire aux citoyens et habitants sur le projet territorial.

Outre les réunions publiques qui se sont succédé dans nos communes, **les enfants des écoles du Pays de Blain ont été interrogés.** 5 classes de CM1 et CM2 y ont participé : Sainte-Philomène à Saint-Omer-de-Blain, et 3 à Bouvron : Saint-Sauveur et 2 à Félix-Leclerc.

Les élèves ont travaillé en groupe avec leurs professeurs sur le thème « comment construire la ville de demain ». La restitution publique de leurs réflexions fait apparaître leur forte approche environnementale autour de l'eau, sous quelque forme que ce soit : piscines, mares, fontaines... autour des arbres, mais aussi d'espaces de rencontres, de jeux et de partage, y compris pour leurs aînés ! Leurs propositions ont été versées comme toutes les autres, au dossier du PADD.

La participation enthousiaste des jeunes nous montre combien il est important de prendre en compte l'avis de chacun, l'écouter, le respecter : c'est l'essence même de la démocratie.

À Bouvron, l'expression citoyenne a toujours été respectée, elle est inscrite dans l'ADN de nos réalisations : chacun peut s'exprimer sans filtre, directement.

Pour que la démocratie ne recule pas sous les coups de buttoirs de quelques-uns, soyons toujours vigilants, elle doit toujours être gagnante pour que nous puissions vivre ensemble dans le respect.

Marcel Verger.

Maire de Bouvron,

Vice-Président du Conseil départemental de Loire-Atlantique



Magazine de Bouvron

Mairie de Bouvron
12 rue Louis-Guihot - 44130 BOUVRON
Mail : accueil@bouvron.fr
Tél. 02 40 56 32 18
www.bouvron.eu

Tirage : 1 700 exemplaires

Directeur de publication : Marcel Verger, maire de Bouvron

Rédaction : mairie de Bouvron, Pays de Blain, associations

Couverture : ©Popamine - Saint-Nazaire

Photos : mairie de Bouvron, associations

Imprimé avec des encres sans solvant
par l'imprimerie du Sillon - Savenay



► Le Grand débat national à Bouvron

Samedi 2 février, une cinquantaine de personnes ont participé pendant trois heures au Grand débat organisé par la mairie de Bouvron. Autour des 4 grandes tables disposées à la Maison des Associations, les habitants ont échangé et se sont exprimés autour des 4 thèmes proposés par le Gouvernement : la transition écologique, la fiscalité et les dépenses publiques, la démocratie et la citoyenneté, l'organisation de l'État et des services publics.

L'animation était assurée par une personne extérieure à la commune, habituée des réunions publiques au sein du Pays de Blain.

Les débats furent riches et nourris, le tout dans une ambiance très respectueuse des avis et propositions, parfois divergentes, des participants. L'ensemble, retranscrit en direct, a été immédiatement envoyé à l'issue de la rencontre à la plateforme en ligne granddebat.fr.

La clôture des contributions a été effectuée le 15 mars, et la synthèse de l'ensemble des contributions nationales sera réalisée en avril 2019.



Thomas Jouan, animateur lors de la restitution

Une sélection des grandes propositions des Bouvronnais pour chacun des 4 thèmes

1 LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

• La consommation

- Privilégier les circuits courts et les produits locaux en lien avec une fiscalité adaptée.
- Imposer aux industriels de limiter les suremballages et inciter les citoyens à ne pas acheter des produits suremballés.

• Les transports

- Maintenir et favoriser les commerces de proximité.
- Développer des réseaux de covoiturages locaux, les plateformes d'entraide.
- Rééquilibrer les contraintes, notamment les taxes, entre les particuliers et les professionnels qui sont aujourd'hui plus aidés. Exemple la taxe des carburants pour le transport industriel + kérosène.

- Assurer une plus grande transparence des grands groupes qui prospectent des gisements de matières fossiles sur les sols et en mer.

• L'habitat

- Améliorer les logements anciens et notamment aider les + démunis à améliorer les logements. Les dispositifs financiers actuels sont insuffisants.
- Accompagner les ménages les plus modestes pour habiter des logements décentes.

• La santé

- Interdire les perturbateurs endocriniens. Modifier les choix de consommation.
- En matière de Politique agricole commune (PAC), harmoniser les normes et les contraintes réglementaires au niveau européen.



Les réflexions par tables thématiques

La vie de notre COMMUNE

• Les énergies

- Photovoltaïque : peu exploité malgré des opportunités territoriales avérées.
- Gestion de l'eau : les structures privées ou publiques devraient être incitées, voire obligées à la récupération des eaux pluviales.
- Créer une banque ou une institution financière pour accompagner des projets écologiques ou liés à la transition énergétique.

2 L'ORGANISATION DE L'ÉTAT ET DES SERVICES PUBLICS

• L'organisation de l'État

- Remplacer le Sénat par une assemblée de Maires (1 Maire 1 voix)
- Éviter la multiplication des référendums.
- Limiter l'empilement des lois et l'inflation réglementaire.

• Les services publics

- Mieux connaître les services publics, développer l'instruction civique à l'école.
- Renforcer l'éducation à la citoyenneté et aux institutions de manière concrète.
- Simplification : faire participer les citoyens à la simplification administrative, par exemple par la mise en place de groupes pour tester les idées et les initiatives, tout en faisant attention à ce que la simplification n'affaiblisse pas les services publics.
- Plus de proximité humaine : par exemple si difficultés pour se déplacer, utiliser la visio téléphonie ou des bornes qui permettent de limiter les déplacements sans pénaliser l'échange humain.

- Rapprocher les services publics pour renforcer la présence sur les territoires, par exemple par la mise en place de bus itinérants.
- Lutter contre la méconnaissance des droits des usagers/citoyens. S'appuyer sur les mairies, renforcer l'accueil, avoir des agents multi-services car les recherches sur internet sont souvent insuffisantes.

• L'expression citoyenne

- Organiser des débats-discussions qui reviennent de manière régulière par rapport aux problématiques issues d'une expression populaire permanente (via cahiers de doléances). Et pour que le débat se prolonge et faire vivre les initiatives, renforcer le rôle des mairies pour rendre concrètes les propositions exprimées localement et de manière continue.
- Créer des espaces de discussion citoyenne, lieux de libre expression et de libre création, espaces de débats.
- Faciliter les liens entre les élus et les usagers.

3 LA DÉMOCRATIE ET LA CITOYENNETÉ

Mettre en place des solutions pour plus de proximité entre les élus et les citoyens.

• Les médias

- Rôle des médias : les médias sont importants pour faire le lien entre les élus et les citoyens. Jouent-ils ce rôle de manière satisfaisante ?
- Appuyer des politiques d'éducation aux médias.
- Réfléchir sur la propriété des médias : la dépendance aux grands groupes influe sur les choix éditoriaux.

• Le système électoral

- La proportionnelle : système électoral à renforcer et à privilégier.
- Référendum : à réfléchir car c'est une possibilité démocratique intéressante mais par nature la question est clivante et oblige à se positionner de manière binaire. le risque est de ne pas répondre à la question directement.
- Prise en compte du vote blanc : considérer que 50 % de votes blancs doit entraîner un nouveau scrutin. À distinguer de l'abstention qui n'est pas une forme d'expression contrairement au vote blanc.
- Rendre le vote obligatoire ? À condition que le vote blanc soit pris en compte.



La restitution de la thématique organisation de l'État et des services publics

La vie de notre COMMUNE



La table démocratie et citoyenneté

• Les députés et sénateurs

- Plus de disponibilité et d'accessibilité au député dans sa circonscription. Les permanences sont trop confidentielles, pas assez accessibles. Proposition: une équipe de terrain « d'assistants » nouveau statut pour être plus présents sur le terrain et auprès des usagers. Collectif citoyen? Assistants parlementaires?
- Cumul des mandats: suscite des réactions dues au cumul de salaires plutôt que du cumul de compétences et de responsabilités. Notamment par rapport à une part de la population modeste.
- Pour remplacer les sénateurs: réflexion à mener sur la constitution d'une assemblée de citoyens désignés ou tirés au sort sur le mode des jurys d'assises, à partir de la liste électorale. Cette chambre pourrait être sollicitée sur tous les sujets et formuler des propositions de lois.
- Référendum d'initiative populaire (RIC): Peut être intéressant mais doit être très encadré. La formulation de la question est très importante, qui se charge de sa rédaction?

4 FISCALITÉ ET DÉPENSES PUBLIQUES

• Les impôts

- Rendre plus clairs le budget national et le fléchage des impôts sur des politiques publiques.
- Organiser des soirées de pédagogie et de discussion sur le budget communal et expliquer le budget local pour mieux comprendre les ressorts budgétaires nationaux.

- Faire payer des impôts devrait se faire dès le 1^{er} euro touché (attention au coût de la récupération de l'impôt pour un montant imposable plus faible).
- Mettre un plafond sur les hauts salaires et hauts revenus.
- Rémunération (indemnités) des élus en fonction et en retraite. Quelle justification? Anciens présidents, ministres, sénateurs...
- Conséquence de la suppression de l'ISF, baisse des dons en défiscalisation pour les associations d'intérêt général. Double peine pour les personnes fragiles qui bénéficient de l'aide des associations moins financées.

• La TVA

- Réduire ou supprimer la TVA sur les produits de première nécessité. Impôt injuste car il est au même niveau entre les pauvres et les riches.
- Taxer plus fortement les produits de luxe.

• Les charges sociales

- Elles sont à dé plafonner mais garder une proportionnalité avec le salaire.
- Reprendre la fiscalité des petites entreprises qui, elles, ne font pas d'optimisation fiscale.
- Prélever 50 % des charges sociales actuelles et en contrepartie taxer la robotisation dans les entreprises.
- De façon à encourager le retour à l'emploi, il faut un écart entre les bas salaires des travailleurs et les aides sociales perçues car les prestations chômage n'encouragent pas la reprise d'activité.
- Pour éviter les disparités fiscales, il faut une harmonisation fiscale au niveau européen.

L'ensemble de toutes les contributions des Bouvronnais est à retrouver en intégralité sur :
www.bouvron.eu



► Actualité du Tiers-Lieu

En janvier, le processus de recrutement du facilitateur a eu lieu, suite à un travail de grande qualité de la commission constituée d'habitants, et nous accueillerons donc Adeline Mutel (portrait en encadré) à partir du 2 avril. Après un temps d'appropriation du lieu, du territoire et des enjeux de ce projet, notre nouvelle facilitatrice sera en charge de poursuivre les démarches engagées pour faire vivre le Tiers-Lieu, et sa composante bibliothèque avec l'association Guetteurs de Rêves.

La réflexion sur le réaménagement de la bibliothèque se poursuit également et a permis un travail collectif qui a réuni des bénévoles de l'association Guetteurs de rêves, des citoyens investis dans le Tiers-Lieu, et la Bibliothèque Départementale de Loire-Atlantique (BDLA) par la présence d'un de ses vice-présidents Quentin Chevillon. Après un temps de discussion sur les usages actuels de la bibliothèque, la commission s'est appuyée sur les travaux engagés durant les ateliers de 2018 pour réfléchir à une nouvelle organisation de l'espace : des espaces modulables de convivialité pour les enfants et pour les adultes (ajout d'éléments de mobilier pour se sentir « comme chez soi »), un espace repensé pour la borne d'accueil, un panneau d'expression libre.

Le Tiers-Lieu pourrait également accueillir une grainothèque, sur le même principe que la boîte à livres installée à côté de la Maison des Associations : c'est un projet en cours de réflexion par le Conseil Municipal des Enfants et qui pourrait voir le jour durant les Journées du Patrimoine dont une partie serait consacrée aux légumes anciens.

Enfin, il a été proposé de repenser l'entrée, pourquoi pas de l'autre côté du bâtiment donnant sur le parc de la Minoterie, et qui donnerait accès à un espace lumineux qui servirait d'espace de convivialité.

La façade arrière de la bibliothèque



Adeline Mutel a pris ses fonctions d'animatrice du Tiers-Lieu en ce début d'avril



Après un master 2 en développement social, Adeline Mutel a axé ses études et ses projets autour du lien entre le social et la culture. C'est ainsi qu'au cours de son premier emploi chez les Petits Frères des Pauvres à Paris,

elle a mis en place des animations diverses auprès de publics en difficultés, toujours dans un esprit de solidarité, avec une équipe de bénévoles qu'elle a soutenue et formée. Sa vie personnelle l'a dirigée vers Nantes, à l'INRA, qui lui a confié un poste de chargée de formation pour gérer des projets co-construits et participatifs au service du développement des compétences des agents. Adeline, installée à Saint-Emilien-de-Blain n'en a pas pour autant oublié ses valeurs de base et c'est ainsi qu'elle s'est investie dans la bibliothèque associative de sa commune. Souhaitant retrouver un travail plus en lien avec « le terrain », elle s'est intéressée à la dynamique des Tiers-Lieux, a suivi une formation et... c'est tout naturellement qu'elle a postulé à Bouvron. « Cela faisait sens avec mes valeurs et mes aspirations » dit-elle. La mairie de Bouvron a retenu Adeline sur la centaine de candidatures retenues.

Ses objectifs ? « Je veux poursuivre la dynamique engagée en termes de valeurs de partage et d'entraide. Pour moi ce Tiers-Lieu est un lieu d'émergence d'initiatives. Je souhaite mettre du lien entre les habitants pour faire connaître leurs expériences, leurs souhaits, leurs projets, mais aussi m'appuyer sur d'autres structures locales, comme le Cow-B, Tempo..., d'autant plus que le Tiers-Lieu est adossé à la bibliothèque, lui-même lieu potentiel de créativité, d'expression et de création ».

Nous souhaitons la bienvenue à Adeline dans ce nouveau lieu de vie bouvronnais.

Appel aux dons

Pour créer un vrai espace de convivialité dans le Tiers-Lieu : vous pouvez donner canapés, fauteuils, tapis, lampes, jeux de société...

Envoyez des photos à : tierslieubouvron@gmail.com

La vie de notre COMMUNE

► Toujours plein d'idées au Conseil Municipal des Enfants

LES NOUVEAUX ÉLUS

Les enfants du Conseil Municipal des Enfants ont eu le plaisir d'accueillir les **8 nouveaux enfants élus** en décembre dernier afin de remplacer les élus sortants partis au collège.

Nous souhaitons donc la bienvenue dans le groupe à Énora Logette Peron, Loah Rouinsard, Clarisse Baconnais, Malo Gouin Michel (en CE2) de l'école Félix-Leclerc, Ewann Le Mene et Léna Meignen (en CE2) de l'école Saint-Sauveur.

Les nouveaux élus ont commencé leur première année de mandat en participant à la cérémonie des vœux du maire le vendredi 11 janvier. Tous les enfants ont pris leur rôle au sérieux en prenant la parole devant l'assemblée pour expliquer leurs projets.

Les réunions de travail déjà effectuées ont montré une réelle motivation des enfants à prendre la parole en groupe et à donner leurs idées.



LES PROJETS 2019

Certains projets devraient aboutir cette année.

Les enfants souhaitent :

- Mettre en place une balade nocturne avec une observation du ciel.
- Ajouter des jeux à la minoterie et organiser ensuite un rassemblement des enfants des 2 écoles pour une journée inauguratrice et récréative.
- De plus, une réflexion sur des projets d'échange et de partage devrait avoir lieu prochainement avec le Tiers-Lieu.

► Des légumes et des fleurs

Un jardin de couleurs à l'école Saint-Sauveur !

C'est l'intitulé du projet pédagogique de l'école pour l'année 2018-2019.

Son objectif : Créer un jardin dans l'école !

Au rythme des mois de l'année, les enfants de toutes les classes participent à la mise en œuvre du projet. À la Toussaint, le terrain a été préparé par les parents, des carrés potagers ont été installés. Une couleur a été attribuée à chaque classe.

Des ateliers sont mis en place tout au long de l'année pour semer, planter, observer, récolter. Des activités multi-âges permettent aussi de créer pour agrémenter le jardin de décorations et pour sensibiliser à l'environnement.



Venez découvrir notre jardin au cours de notre fête du projet, le jour de la porte ouverte le vendredi 24 mai.

D'autres dates sont à mettre à l'agenda :

- La foire aux plants le samedi 4 mai.
- Le rallye vélo le dimanche 12 mai
- La fête de l'école le dimanche 30 juin



Contact et renseignements : 02 40 56 33 78

Mail : ec.st.sauveur@wanadoo.fr

► La grande fresque de l'école Félix-Leclerc Bouvron vu par les enfants

Depuis le début de l'année, toutes les classes de l'école publique sont impliquées dans la réalisation d'une grande fresque de 20 m de long et 1,5 m de large. Tiphaine Gasnier, artiste, les accompagne.

La fresque sera terminée au printemps.

« C'est un projet fédérateur dont l'objectif est de raconter la commune » explique Thierry Paitel, directeur, « il est transversal, toutes les disciplines sont sollicitées: le vocabulaire, la géographie, les espaces, le regard artistique... »

Ce projet se déroule en 2 temps. Dans la 1^{re} phase tous les élèves des classes maternelles et élémentaires se sont proménés dans Bouvron et ont observé les caractéristiques de la commune, la forme des bâtiments et leur fonction, l'habitat, les espaces verts, les transports, les animaux... : il s'agissait de regarder autrement ! À l'issue de cette observation attentive, chaque enfant a réalisé un croquis de ce qu'il avait envie d'exprimer.

Au cours de l'étape 2, Tiphaine Gasnier leur a proposé de peindre leurs croquis sur toile. C'est elle qui dessinera la fresque sur le mur, invitant tous les enfants à la mettre en peinture.

Ce projet sera réalisé et inauguré au printemps sous le préau des classes élémentaires.



Le budget alloué pour cette réalisation est de 4500 €. Il est assuré à la fois par l'association des parents d'élèves, les ventes de Noël, la tombola, les ventes de pizza, de plantes bio, et la participation de la commune. Tous, petits et grands s'impliquent dans ce projet d'envergure qui remplit bien son objectif : il est fédérateur !

Tiphaine Gasnier Peintre des histoires

Tout ce qui est lié aux arts plastiques et aux arts visuels passionne Tiphaine Gasnier, artiste peintre, graphiste, illustratrice et animatrice artistique, originaire du pays de Châteaubriant. C'est elle qui accompagne les élèves de l'école Félix-Leclerc dans la réalisation de la grande fresque. Elle est habituée à travailler avec les écoles et apprécie particulièrement « l'écoute et l'absence de confrontation dans cette école. C'est très agréable de travailler avec les élèves, ils sont tous très intéressés par " leur œuvre " » explique-t-elle.



C'est l'ensemble des dessins des enfants qui va l'inspirer pour dessiner la fresque sur les murs du préau qu'elle va agrémenter de personnages et de bâtiments, et que les enfants vont ensuite peindre sous ses conseils.

Tiphaine est inscrite à la Maison des Artistes et est aussi auto-entrepreneur.

Contact : www.tiphn-gasnier.com • tiphn.gasnier@gmail.com – 06 74 34 24 90

► 1^{er} prix pour les élèves de l'école Félix-Leclerc

Le 22 janvier dernier, Cécile Cheval, institutrice à l'école publique Felix-Leclerc a reçu au nom de sa classe de CM2 le 1^{er} prix au concours de sécurité routière 2018/2019.

Depuis 2016 la Communauté de communes propose aux écoles du Pays de Blain de sensibiliser leurs élèves de CM2 à la sécurité dans les transports scolaires au cours d'une demi-journée de formation pratique.

Leur attention est portée sur le port du gilet jaune, l'utilité de la ceinture ou encore l'appréhension des angles morts. Ils visitent également les locaux de remise des cars à Blain, l'atelier mécanique, échangent sur les différents métiers... Et se sont exercés à l'évacuation rapide du car.

À l'issue de cette formation, le Pays de Blain récompense 3 classes en vertu notamment de leur bon comportement et de leur connaissance en matière de sécurité : la classe de CM2 de l'école Félix-Leclerc s'est ainsi vu remettre un chèque de 200€, qui leur permettra d'organiser une sortie... en car !



Cécile Cheval, à gauche, avec l'ensemble des représentants des autres communes récompensées

Félicitations aux élèves de l'école Félix-Leclerc pour ce 1^{er} prix!

► Info ou infox ?? Comment les repérer ?

Dans le cadre de la semaine de lutte contre les discriminations, l'Amicale laïque a organisé jeudi 14 mars une rencontre/échange sur les « fake news », fausses nouvelles. Cette soirée tout public a été animée par Laetitia Moreni, journaliste en résidence au Pays de Blain dans le cadre du PCT.

Ce phénomène de désinformation, bien qu'ancien, a pris des proportions importantes aujourd'hui avec le développement des réseaux sociaux.

Parce que ces fausses infos qui circulent facilement créent de la confusion, parce qu'elles semblent plausibles, parce qu'elles confortent nos croyances, parce qu'elles peuvent être relayées par nos proches ou amis, nous pouvons être pris au piège d'une bulle cognitive d'un réseau de confiance.

Comment les détecter ? Il existe plusieurs outils.

Le mot-clé est de vérifier l'information : qui a publié ? quand ? d'où proviennent les photos ?? y a-t-il des médias qui en parlent ?...

Il existe plusieurs sites de vérification dont : les décodeurs de l'Europe, les décodeurs de Monde, le site désintox de Libération, où l'on peut poser des questions, ou encore France-Info avec sa rubrique « le vrai du faux », ou France 24 et son guide de vérification...

Enfin, sur Facebook, vérifiez bien si le signe  est présent, il garantit la provenance de votre info relayée.



Stéphanie Ravdjee, co-présidente de l'Amicale Laïque, à droite, Laetitia Moreni, journaliste animatrice en résidence au Pays de Blain et Solène Charriau, membre de l'Amicale Laïque.

► Déviation, le point sur les travaux

Les travaux avancent dans les délais

Grâce à des conditions météorologiques exceptionnelles, les gros travaux de terrassement et d'assainissement qui ont débuté mi-2018 ont été achevés juste avant l'hiver. Durant ces derniers mois, les entreprises ont laissé les couches inférieures de la structure se tasser et les travaux reprendront désormais au printemps avec la réalisation des enrobés.

Viendront ensuite les équipements et l'ouverture prévue début 2020.

Le 21 décembre 2018 pour marquer cette étape importante dans l'avancée des travaux, financés à 100 % par l'État et dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la DREAL Pays de la Loire, une visite du chantier a été organisée sur place et en bus sur la couche de forme fraîchement achevée.



► Appel à projet sur le rond-point Fay de Bretagne-Bouvron

Le chantier de la déviation avance, la voie sera ouverte début 2020. 3 ronds-points sont les 3 nouvelles entrées de ville. **La commune souhaite plus particulièrement marquer l'entrée de Bouvron sur le rond-point de la RD 16 sur la portion Fay/Bouvron.** C'est un support idéal pour valoriser notre Bourg et inciter les visiteurs à s'arrêter et découvrir Bouvron.

Cet appel s'adresse à tous, petits et grands, pas besoin d'être un artiste, il faut être juste imaginatif !

C'est pourquoi la municipalité lance un appel à projet auprès des citoyens bouvronnais pour imaginer les décors possibles à inscrire sur ce giratoire.

Faites-nous part de vos idées sur papier ou par mail : accueil@bouvron.fr - 02 40 56 32 18

Hôtel de Ville, rue Louis-Guihot - 44130- Bouvron



Photo DREAL



Image virtuelle de l'éco-quartier des Landes de Bardoul

► L'éco-quartier des Landes de Bardoul **Qualité de l'environnement et identité rurale au cœur du projet**

Une première partie des 3 hectares que la commune a réservés pour construire l'éco-quartier à l'angle de la RD16 et la rue de Bardoux, dans le bourg, est investie par les engins de chantier depuis quelques mois : bientôt le démarrage des constructions.

La commune, maître d'ouvrage, a choisi d'en faire un éco-quartier.

Quelles sont les caractéristiques de ce futur quartier ? En quoi est-il un éco-quartier ?

ANTICIPER ET INNOVER : 2 LEITMOTIFS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE BOUVRON

Située à environ 35 km de Nantes et de Saint-Nazaire, la commune offre un cadre de vie recherché de par sa situation mais aussi sa dynamique dans l'offre de services. La déviation de son bourg, tant attendue, sera ouverte en fin d'année. Tous les atouts sont là pour développer le bourg dans un schéma innovant : depuis 2002, le conseil municipal a voté la création de ce nouveau secteur urbain avec deux objectifs : privilégier une approche environnementale à caractère rural en faisant la part belle à l'Humain et au vivre ensemble.

Depuis plusieurs années, les élus de la commune de Bouvron anticipent le vivre ensemble de demain et chaque réalisation d'équipement fait l'objet de choix de développement durable innovant et concret :

Horizinc, la salle culturelle et festive est innovante en termes de récupération d'énergie, le Pôle enfance a été primé à Venise pour l'implication de tous les acteurs dans sa construction et est devenu une référence nationale en termes d'évaluation de la Haute Qualité Environnementale, la restauration scolaire, 100 % bio, est une des premières à avoir adopté des circuits courts, la Maison des associations et le Tiers-Lieu assurent le lien social, la station d'épuration entièrement écologique est régulièrement visitée par des délégations nationales et internationales et le choix systématique de l'avis des habitants dans tous les aménagements... en sont les concrétisations.

Toutes les structures sont prêtes pour accueillir de nouveaux habitants dans l'éco-quartier des Landes de Bardoul, qui, lui aussi, devra respecter toutes les valeurs défendues dans toutes les réalisations de la commune.

**Vous êtes
intéressé ?**

C'est à partir de septembre que la commercialisation sera lancée, et fin 2019 que les travaux débiteront.

Pour tout renseignement, adressez-vous la mairie de Bouvron

Tél. 02 40 56 98 12 • Mail : urbanisme@mairie-bouvron.fr et retrouvez plus d'informations sur : www.bouvron où vous pourrez télécharger dès fin avril une plaquette d'information complète.

La vie de notre COMMUNE

LE PROJET : OFFRIR UNE QUALITÉ DE VIE RENOUVELÉE

Le nouveau quartier est un lieu à vivre et à partager. Au centre du bourg, il sera bien intégré au tissu existant tout en développant une architecture contemporaine. Dans ce but, un cahier des charges a été établi. Il précise les exigences de la municipalité sur les espaces publics comme sur les espaces privés.

LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU CAHIER DES CHARGES

• Des espaces partagés

- C'est un quartier de bourg tourné vers les habitants avec une desserte principale limitée à 20 km/h, des espaces communs généreux et des circulations douces renforcées.
- Pour créer une véritable dynamique au sein du quartier, les lots sont groupés autour de placettes. Elles sont à la fois lieux de vie et de rencontres. Les stationnements sont groupés : ils sont l'occasion d'échanges entre voisins.

• Priorité au végétal

- Ce secteur doit faire le lien entre le bourg et la campagne environnante. On retrouve cette idée dans le découpage de la voirie principale, du cheminement piéton et de la création de l'allée cavalière, riveraine du monument de la Reddition.
- L'identité rurale et locale sera affirmée par la création de murs-talus issus de la pierre prélevée lors des travaux de terrassement et d'assainissement. Ils serviront de séparation entre espaces publics et espaces privés au nord de la voie principale.



Un essai de mur-talus mars 2019



- La volonté est de minimiser l'impact de la voirie et des découpages publics/privés par l'adoption de haies naturelles. Il s'agit d'assurer la prédominance de la nature par rapport au bâti.

• Des logements économes

- Les parcelles orientées nord-sud optimiseront l'implantation des maisons individuelles, en permettant des espaces végétalisés à l'avant ou à l'arrière du bâtiment.
- La conception bioclimatique des logements est facilitée grâce à un parcellaire de lots travaillé avec l'étude de l'ensoleillement.
- Toutes les énergies seront acceptées : électricité, gaz de ville, bois, ou encore géothermie.

• Des matériaux écologiques qui respectent l'architecture locale

- Les espaces privés devront être de qualité et répondre au cahier des charges privilégiant les matériaux nobles et régionaux (ardoise, zinc, débords de toits...) et la compacité des volumes.
- Des garages seront en bois, pour assurer une meilleure cohérence architecturale avec le bourg, où la majeure partie des garages sont en bois. Les menuiseries en PVC et les enduits monocouches sont proscrits.

• Un accompagnement au bioclimatique

- Des préconisations et soutiens techniques pourront être apportés par l'architecte de l'opération pour les constructeurs privés ou par le biais des constructeurs.

DIVERSIFIER LES POPULATIONS ACCUEILLIES

En créant une offre variée de logements, la commune cherche à offrir des parcours résidentiels aux habitants de notre territoire.

Cette première tranche sera commercialisée en septembre 2019 dont 10 en accession sociale, 19 lots en partenariat avec 4 constructeurs : Macoretz, Alliance, Berthelot Constructions et Coop Logis. 13 lots sont libres de constructeurs.

Les terrains auront une superficie d'environ 258 m² à 512 m².

C'est plus de 150 personnes supplémentaires que la commune espère accueillir.

► Des travaux pour la rénovation de l'église cette année

La municipalité, fidèle à ses engagements sur la rénovation de l'église Saint-Sauveur, va signer en 2019 le marché de réhabilitation de notre église. Cet investissement conséquent et les travaux nécessaires devront être portés sur plusieurs années.

Suite aux différents rapports d'expertise et aux réunions avec l'association ABESS -association pour la sauvegarde, la restauration et la mise en valeur de l'église Saint-Sauveur de Bouvron-, la priorité consiste en la mise hors d'eau de l'église pour sa façade nord, la plus abîmée par les actions combinées du temps, des choucas et des intempéries.

Ces travaux se caractérisent par une coûteuse opération d'échafaudage de la façade.

Pour rentabiliser au maximum cette installation il faut que le phasage des travaux soit estimé au plus fin. C'est le travail de la société COORDA qui coordonne les travaux et qui accompagne la collectivité dans son rôle de maître d'ouvrage.

Le marché lancé cette année permettra à la commune de sélectionner une entreprise parmi les candidatures pour mener les travaux de la première tranche du marché dès cette année.



Église de Bouvron
en 1955

► La Sainte-Barbe au Centre de secours

Tous les sapeurs-pompiers étaient au rendez-vous samedi 26 janvier pour fêter la Sainte-Barbe.

Le capitaine Thierry Guilbaud a rappelé que le Centre d'Intervention et de Secours de Bouvron est composé de 34 pompiers bénévoles, dont 4 femmes. Il a effectué 207 interventions en 2018 dont 59,4 % en secours aux personnes.

Sur l'ensemble du département, Marcel Verger, vice-président du SDIS, a indiqué que ce sont 3500 pompiers bénévoles qui sont engagés sur l'ensemble du département, et 75 % des interventions portent sur les secours aux personnes. Il a cité le dernier exemple en date sur Bouvron : fin janvier, 5 pompiers sont intervenus dans une famille bouvronnaise pour aider à la naissance rapide de Loen à domicile !!

Toutes les personnalités présentes ont remercié les pompiers pour leur action et leur professionnalisme mais aussi ont relevé avec véhémence l'accentuation des agressions en direction des pompiers « c'est inacceptable et révoltant ». Des formations sur le comportement à tenir dans ces cas difficiles seront mises en place dans le centre de secours avec l'appui du SDIS.

Les travaux du centre de formation à Blain débuteront en mars 2020, il accueillera 60 stagiaires et sera

construit comme un vrai pôle de vie dans lequel toutes les situations pourront être enseignées.

Enfin, le capitaine Guilbaud a insisté sur **un objectif principal en 2019 : le recrutement de nouveaux pompiers bénévoles. Si vous êtes intéressé, adressez-vous directement au centre de secours.**

La cérémonie s'est terminée par les avancements de grade d'une dizaine de pompiers.



► La taille des haies et des arbres

Rappel de la législation

C'est le printemps, les arbres poussent et les branches peuvent constituer une gêne pour les voisins ou le passage sur la voie publique.

Le Code Civil précise la réglementation
Articles 671 et 672

- **Les plantations et les tailles des arbres, en limite séparative :** les arbustes plantés en espaliers de chaque côté d'un mur séparatif ne doivent pas dépasser la crête du mur. Si le mur n'est pas mitoyen, seul le propriétaire du mur a le droit de planter en espalier.

Par ailleurs, si des branches dépassent, le voisin peut contraindre le propriétaire des arbres à les couper. Si ce sont les racines qui avancent sur sa propriété, il a le droit de les couper lui-même à la limite de sa propriété. Les fruits tombés naturellement de ces branches lui appartiennent.

- **En bordure du domaine public routier (voies communales, départementales et nationales)**

Les propriétaires ne doivent pas planter ou laisser croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier.

Les propriétaires doivent élaguer régulièrement leurs arbres ou haies en bordures des voies publiques de façon à ne pas gêner le déplacement des piétons, des véhicules et la visibilité de la circulation routière. En cas d'accident, la responsabilité du propriétaire pourrait être engagée.

Il ne faut pas toucher les câbles électriques, téléphoniques, les panneaux de signalisation et le réseau d'éclairage public.

Vous devez prendre les mesures propres à éviter la chute de bois morts.



- **En bordure de chemin rural**

Les branches ou racines qui avancent sur les chemins ruraux doivent être coupées par les propriétaires ou exploitants dans des conditions qui sauvegardent la visibilité et la facilité de passage.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.

Pour information : les services techniques de la commune sont quelquefois obligés d'intervenir en cas de manquements des propriétaires, le long des voiries ou chemins ruraux : les petites branches issues de la pousse de l'année sont broyées et déposées dans le fossé et les grosses branches ne pouvant être broyées sont restituées à leur propriétaire soit en les rejetant par-dessus la haie, soit déposées dans les entrées de champs.

► Ils se sont installés

MERCIER IMMOBILIER

Christelle et Richard Develotte, agents immobilier ont ouvert l'agence Mercier Immobilier en plein cœur du bourg début janvier. ils prospectent sur Bouvron et toutes les communes limitrophes.

L'agence est ouverte du lundi au samedi.

Contact : 06 82 42 15 66 – 06 51 56 68 24 – 02 40 34 90 15



► Village-retraite, le chantier se poursuit

2019 verra la fin des travaux de construction des 16 logements du village-retraite. Les intervenants sont maintenant de plus en plus nombreux sur le site qui est en bonne voie d'avancement.



Où en est-on ? L'entreprise Macoretz est en première ligne, car elle a la charge de l'ensemble de la construction et l'aménagement des 16 maisons qui composent ce lotissement. Leur travail de qualité se poursuit notamment sur les extérieurs des édifices après une période consacrée au travail d'intérieur.

Les différents concessionnaires, GRDF, Atlantic'eau et le Sydela, organisent et coordonnent leurs interventions pour l'implantation de l'ensemble des réseaux nécessaires : gaz, électricité, téléphonie, eau. Pour travailler de la manière la plus efficace possible, une unique entreprise a été mandatée

pour réaliser effectivement ces travaux : la société TRAPELEC. Elle réalise les ouvertures de tranchées, les terrassements, la pose des réseaux enterrés, le remblaiement...

La mairie a à sa charge les travaux de finalisation des voiries entre les maisons et la réfection de la rue Geneviève Datin, et dans un deuxième temps, la réalisation par les services techniques des aménagements paysagers sur l'espace public.

► Qui était Geneviève Datin ?

Dans le village-retraite, les rues portent son nom.

Qui était-elle ?

Geneviève Datin fut maire de Bouvron de 1989 à 1991, après avoir été élue conseillère municipale en 1971 et 1^{re} adjointe en 1983. Elle s'est beaucoup investie dans l'aide aux plus démunis, notamment au sein du CCAS. C'est sous son mandat qu'ont été programmées la 2^e tranche des locaux scolaires et la salle omnisports.

Elle est décédée en août 1989.

INFORMATION

► Rattus norvegicus : un indésirable !

Il est appelé rat brun, surmulot ou rat surmulot, rat d'égout, rat de Norvège ou encore rat gris et il est présent sur Bouvron.

D'emblée, il faut rétablir une vérité : les rats ne sont pas plus nombreux aujourd'hui qu'il y a quelques années. Ils ont toujours été là, et le seront probablement toujours. Pour vivre ce petit rongeur a besoin de trois éléments essentiels pour vivre : un terrier, de l'eau et des vivres.

Pour les 2 premiers points la présence des rats en surface s'explique par l'amélioration régulière de la qualité du réseau des égouts bouvonnais. Depuis le travail de remise à niveau du réseau, au moins en ce qui concerne la partie qui appartient au domaine public, ils ne peuvent plus y faire leurs terriers.

C'est sur le troisième point que nous pouvons agir. Les rats régulent leur population en fonction de la quantité de nourriture se trouvant à leur disposition. Si elle venait à manquer, les femelles repousseraient les mâles pour ne pas faire naître de ratons qui n'auraient pas à manger. Au contraire, si les quantités de nourriture venaient à augmenter, elles attireraient les mâles pour avoir plus de petits.

Une des premières sources de limitation des rats en surface, c'est un comportement responsable de chacun, notamment pour le nourrissage : ne pas laisser de déchets, ne pas nourrir les oiseaux, ne pas laisser la gamelle du chat dans la cour, nettoyer les abords des poubelles et des bacs à composts. Tout ce qui peut être laissé par terre peut être un vecteur de multiplication des rats, voire de contamination.

Que fait la commune ? Depuis 2012, la municipalité s'est adjoint les services de la société BIONE0 qui intervient contractuellement 2 fois par an et 4 fois par an au restaurant scolaire pour aider à la limitation de la prolifération des rats en disposant des produits rodenticides dans les réseaux sous terrain. Pas moins de 55 points de piégeage sont répertoriés. La société BIONE0 intervient également 2 à 3 fois par an sur demande, lorsque des invasions ponctuelles sont signalées et avérées.



► L'aménagement de la voie verte Blain-Bouvron est en cours

À vélo, à pied, en roller, ou en fauteuil, vous pouvez désormais redécouvrir le patrimoine environnemental et paysagé du territoire du Pays de Blain.

En 2018, le Pays de Blain a aménagé un tronçon de l'ancienne voie ferrée Saint Nazaire – Châteaubriant, pour en faire une voie verte et permettre les déplacements doux en toute sécurité entre Blain et Le Gâvre. Cette année, l'aménagement de la voie ferrée sera poursuivi jusqu'à Bouvron afin de relier l'ensemble des communes entre elles par un réseau de 30 km de liaisons douces en site propre (le Canal de Nantes – Brest permettant d'ores et déjà de relier Saint Omer de Blain à La Chevallerais). C'est ce qu'on appelle « L'Étoile Blinoise ».

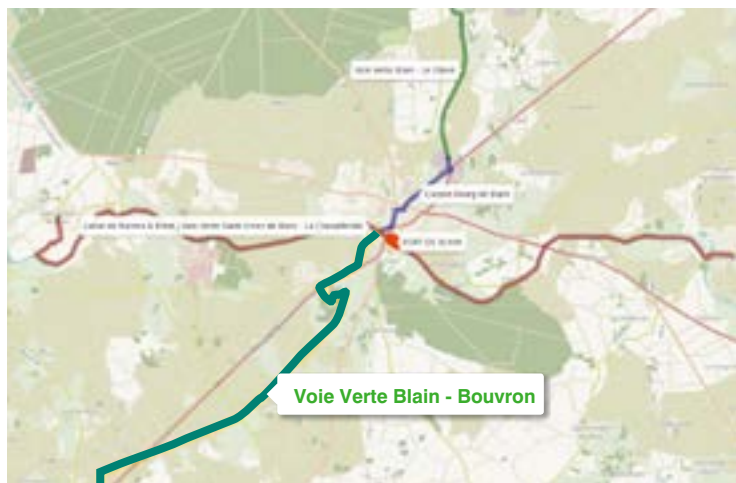
Une belle balade jusqu'à Bouvron pour l'été 2019

D'une longueur totale de 10,5 km entre le talus SNCF à Blain et la Minoterie à Bouvron, dont 1,5 km entre le bourg et la voie ferrée en voie partagée, cette deuxième tranche des travaux s'étalera d'avril à juillet. La liaison sera opérationnelle à l'été 2019.

Les travaux seront réalisés par les entreprises Charier TP (lot VRD), Bois Loisirs Création (lot mobilier bois) et Blain Clôture Aménagement (lot Plantation, semis).

Des liaisons sécurisées, en site propre pour tous

Le parti d'aménagement des liaisons cyclables est de proposer une voie de 3 m de large en enrobé et dans la mesure du possible en site propre afin de favoriser un usage des mobilités douces dans un environnement sécurisant pour toute la famille. Le projet vise à permettre la diversité des usages possibles en matière de mobilité douce (vélo, roller, trottinette, skateboard...) et à favoriser leur utilisation au quotidien grâce au caractère roulant du revêtement, qui permet également une meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.



Eau et Paysages : Un projet pour redécouvrir notre territoire

Mené à l'initiative du pôle métropolitain Nantes-Saint-Nazaire, la démarche Eau et Paysages vise à mettre en œuvre des projets d'aménagement emblématiques sur le territoire des EPCI membres en lien avec le grand paysage du pôle, et notamment l'eau.

Les voies vertes s'inscrivent dans cette démarche. Elles seront jalonnées par des panneaux informatifs sur le territoire et son patrimoine environnemental et historique : ruisseaux, histoire et biodiversité du canal, traitement de l'eau, château, forêt, sentiers de randonnée, voies ferrées...

Elles permettront également de relier une bonne partie des sentiers de randonnée afin de vous permettre de repartir à la découverte des chemins ruraux.

Samedi 21 septembre

Date à noter dans
votre agenda

Une déambulation festive sera organisée le 21 septembre pour inaugurer ce nouveau tronçon de la voie verte.

Tous les détails vous seront donnés dans le magazine de juillet.

Renseignements :

Service Tourisme Pays de Blain

Tél. 02 40 79 99 01

► Une aide pour les artisans-commerçants **La prime Pays de la Loire Commerce-Artisanat**

À travers son Pacte pour la Ruralité, la Région des Pays de la Loire entend soutenir le commerce de proximité en milieu rural, car celui-ci doit s'adapter sans cesse à de nouveaux enjeux et répondre aux attentes d'une clientèle à la recherche de qualité et de convivialité.

Sur le Pays de Blain, les communes de Bouvron, Le Gâvre et La Chevallerais ont été identifiées en situation de fragilité commerciale et sont donc éligibles aux aides régionales.

POUR QUI ? POUR QUELLES ACTIONS ?

Grâce à son dispositif régional « Pays de la Loire Commerce Artisanat », la Région souhaite renforcer son action pour soutenir l'investissement et ainsi la revitalisation des communes en situation de fragilité commerciale. Par le versement d'une subvention, la Région accompagnera financièrement et directement les commerces en milieu rural dans leurs projets d'aménagement ou de modernisation de leur outil de travail (travaux d'aménagement, mise aux normes et accessibilité, achat de matériels professionnels neufs et véhicules de tournée et leur aménagement...). Ce dispositif vise également les commerces en création ou en reprise.

Les activités éligibles sont les suivantes :

- Boulangerie-pâtisserie
- Boucherie-charcuterie auxquels s'ajoutent
 - Poissonnerie
 - Autres commerces de détail alimentaires : fruits et légumes, boissons, etc.
 - Alimentation générale, supérette
- Tabac-presse

- Cafés/restaurants lorsque leurs prestations s'adressent majoritairement à la population locale, ou exerçant une activité complémentaire (épicerie, point poste, dépôt de pain) et ayant un caractère permanent (ouverture minimum 10 mois sur 12 et 5 jours par semaine),
- Salon de coiffure
- Institut de beauté
- Fleuriste
- Station-service
- Garage-automobile

Les aides de la Région : La Région intervient à hauteur de 30 % maximum des dépenses d'investissement éligibles HT, sous réserve des règles de cumul. Les dépenses doivent avoir un montant minimum de 10000 € HT et le plafond des dépenses éligibles est de 75000 € HT. Ainsi le montant maximum de subvention s'élève à 22500 €. Les matériels d'occasion sont exclus.

Contact : Pôle Économie – Emploi – Formation (ou Maison de l'Économie, de l'Emploi et de la Formation) : 02 70 49 99 01.

► Ils se sont installés

CONDUITE ACCOMPAGNÉE DU CHIEN

Sébastien Ménard est éducateur et conseiller en comportement canin installé à Bouvron.



La conduite accompagnée du chien est une méthode d'éducation et de comportement canin unique.

Contact : 06 18 03 28 97

Mail : etsionparlaitchien@gmail.com

ENTREPRISE DE ALMEIDA FRANCISCO

Revêtements de sols, murs et carrelage et tous travaux de type ragréage, chape, placo et isolation intérieure.



Contact :

06 60 66 40 73

Mail : franciscocode44@outlook.fr

► Cow-B, l'association est créée !

L'espace de coworking de Bouvron
est officiellement lancé !



Il avait un nom et un logo, le voici maintenant constitué en association.
Le Cow-B est désormais doté de statuts depuis le 14 janvier 2019.

Depuis l'idée qui a émergé en 2017, le projet a bien avancé et s'est véritablement concrétisé. Avec la création de l'association, le Cow-B peut désormais gérer financièrement l'accueil des coworkers nomades et résidents. **La 1^{re} assemblée générale de l'association a eu lieu le 29 janvier 2019**, dans l'ancienne salle Notre-Dame qui héberge l'espace de travail partagé bouvronnais. À cette occasion, la charte, le budget et le tarif des adhésions ont été votés et le Conseil d'Administration a été élu. Les membres sont : Maud BORÉ, Élise CHARPENTIER, Lilian GERLING, Julie LANDAIS (trésorière), Christine ORJUBIN et Shamy RAVDJEE (président).

Les travaux étant achevés, **le Cow-B peut accueillir 12 coworkers** dont 8 résidents dans un espace de travail confortable, pratique et chaleureux. Comme l'a rappelé Shamy Ravdjee : « Le coworking, ce n'est pas un bureau, ni le wifi, ni même le café... c'est d'abord les gens ! » C'est pourquoi les membres du Cow-B ont aussi lancé des ateliers **le vendredi midi**. Orientés vers les professionnels, « Les ateliers du Cow-B » ont pour vocation de créer un rendez-vous

régulier autour de thématiques qui intéressent tous les entrepreneurs. Ils seront aussi, parfois, tout public et simplement ouverts à tous ceux qui ont envie d'échanger et de se former. Une autre façon de contribuer à la dynamique du territoire !

Si vous êtes entrepreneur ou télétravailleur, vous pouvez venir visiter et tester le Cow-B.

Conditions et informations sur le site Internet : www.cow-b.fr

Suivez aussi l'actualité du Cow-B sur la page Facebook : Coworking Bouvron

Les tarifs d'adhésion :

- **Adhésion : 10 €/an.** Elle donne accès à ½ journée de coworking gratuite par mois et aux ateliers réservés aux adhérents.
- **Nomade : 5 € la ½ journée et 10 € la journée, du lundi au vendredi, de 9 h 00 - 18 h 00.**
- **Résident : 95 €/mois pour un bureau en accès illimité.**



Assemblée Générale

La vie SOCIALE

► Une nouvelle action de Retraite et Loisirs : le transport solidaire



Aider les personnes en difficulté, isolées ou encore aux ressources limitées qui ne peuvent se déplacer pour des petites courses, aller chez le coiffeur, visiter un(e) ami(e), aller chez un médecin... c'est l'action que souhaite mettre en place le Club Retraite et Loisirs.

Pour mener à bien cette action, le club recherche des bénévoles propriétaires d'un véhicule personnel, ayant des disponibilités les jours de semaine et souhaitant s'impliquer dans la solidarité, sans remplacer, bien sûr, ni les taxis ni les ambulances !

Toutes les conditions de fonctionnement seront éta-

blies lors d'une réunion de lancement dans le cadre du Tiers-Lieu courant avril.

Si vous êtes intéressé pour participer à ce transport solidaire ou que vous souhaitez de plus amples renseignements, faites-vous connaître auprès de Michel Dietzi, président du club, au 06 24 64 15 84.

► Déplacez-vous avec ALEOP À LA DEMANDE

À noter !

LILA a changé de nom : il devient ALEOP

Vous souhaitez vous rendre au marché, aller chez le médecin, voir des amis, emmener vos enfants au sport ? mais il n'y a pas de ligne régulière pour vous transporter.



Faites appel à ALEOP à la demande.

ALEOP à la demande est un service de transport collectif qui permet de réaliser des déplacements ponctuels de proximité selon des tranches horaires définies. Vous êtes pris en charge à votre domicile et déposé sur le lieu de votre choix dans un périmètre défini.

• Les horaires et jours pour le territoire de Bouvron

- Le matin : du mardi au vendredi. Départ entre 9 h 00 et 9 h 30. Retour entre 11 h 30 et midi.



- L'après-midi : le mercredi et le vendredi. Départ entre 14 h 00 et 14 h 30. Retour entre 16 h 30 et 17 h 00. Possibilité ces 2 jours-là d'un transport à la journée.

• Comment faire ?

- Demandez votre carte ALEOP à la mairie, elle est gratuite.

- Puis réservez en appelant 02 40 51 87 92 au plus tard la veille de votre déplacement, du lundi au vendredi avant 16 h 30.

Coût du trajet : 2,40 € le trajet simple en plein tarif - 2,10 € par carnet de 10 tickets

Vous pouvez acheter les tickets auprès du chauffeur. Possibilité de transport pour les personnes en fauteuil.

► Les inscriptions aux transports scolaires

**ATTENTION,
CHANGEMENTS
CETTE ANNÉE**



Les inscriptions se font directement sur le site de la Région des Pays de la Loire.

Dates d'inscription : du 13 mai au 15 juillet 2019.

Tarif unique 110 € pour les ayants droits (gratuité pour le 3^e enfant).

Paiement en une fois à l'inscription ou par prélèvement en 3 fois.

La vie SOCIALE



Une fuite d'eau après compteur ?

Faites réparer la fuite* par un professionnel !

Vous bénéficierez du plafonnement de votre facture à hauteur de deux fois votre consommation moyenne constatée sur les 3 dernières années.

atlantic'eau
service public de l'eau potable

Comment procéder ?

- 1- Localiser la fuite
Elle doit se situer sur la canalisation* après compteur.
- 2- Réagir vite
Faites réparer la fuite dans un délai de 1 mois.
- 3- Faire intervenir un professionnel
Ne réparez pas la fuite vous-même car vous ne bénéficiez pas du dégrèvement.
- 4- Envoyer le justificatif
Transmettez la facture de la réparation du plombier (mentionnant la localisation de la fuite, l'objet, le montant et la date) à :
VÉOLIA EAUX - TSA 3089
37999 Tours Cedex 9
- 5- Bénéficier du dégrèvement
Si votre demande répond aux conditions mentionnées, votre facture sera plafonnée.

*Une fuite est un équipement domestique (sanitaires, chaudières, appareils ménagers et tout autre) de source qui déverse de l'eau libre.

► L'ADMR, aide à domicile



L'ADMR est une association dont le but est d'apporter une aide matérielle et sociale à toute personne âgée ou handicapée qui souhaite continuer à vivre dans son environnement familial. C'est une structure nationale qui fédère de nombreuses associations.

Elle contribue par ses actions à maintenir et à développer l'autonomie auprès de différents publics (enfants, familles, personnes âgées, adultes handicapés). Elle peut également intervenir pour garder les enfants ou soulager les familles en aidant à l'entretien du logement.

A Guenrouët, l'association ADMR « Un Coup de Pouce », intervient dans plusieurs communes : Guenrouët, Quilly, Bouvron, Campbon, Ste-Anne sur Brivet et St-Gildas-des-Bois.

Pour répondre aux demandes croissantes, l'association recrute des aides à domicile qui interviendront dans ces secteurs.

Contact : ADMR Guenrouët
1 rue André Caux 44530 Guenrouët
Tél. 06 65 90 82 11
Mail : admrgruenrouet@orange.fr



Rte DÉPARTEMENT : 44130
COMMUNE : BOUVRON

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux
- **D'ELAGAGE - D'ABATTAGE**
- **DE DEBROUSSAILLEMENT**
nécessaires à l'entretien de la ligne électrique 63 KV LIAISON
63KV NO 1 BLAIN-PONTCHATEAU vont être entrepris sur le
territoire de la commune à dater du **2ème Trimestre 2019**.

L'exécution de ces travaux a été confiée par R.T.E.
(Gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité), Service
National, à l'entreprise **ABELJADE**.

Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux
ainsi que pour tout règlement des dégâts qui pourraient être
éventuellement occasionnés, les intéressés peuvent s'adresser
au représentant de l'entreprise, **DIDIER VIGNARD**, Impasse
Louis Blériot 44250 saint Brévin-Les Pins 02-40-39-13-05.

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au
représentant local du Réseau de Transport d'Électricité qui
assure le contrôle des travaux, **Monsieur Jean-Baptiste**
MANSUY, adresse :

4, Rue du Bois Fleuri - BP 50423
44204 NANTES CEDEX 02
☎ 02.40.80.21.31 OU 21.35
Jean-baptiste.mansuy@rte-france.com

* Il pourra être procédé au groblage, sauf avis contraire du propriétaire.

LEADER INSTITUTIONNEL
Groupe Régional de l'Estuaire Atlantique
1 rue de la République - 44000 Nantes
Nantes Métropole Cedex 03
Tél : 02 40 00 00 00 - Fax : 02 40 00 00 00

RTE Réseau de transport d'électricité
associé au réseau de transport d'électricité
exploité par RTE
RTE Réseau de transport d'électricité

www.rte-france.com

Le Festival de la Paix vibrera

Au premier rang des dates clés du XX^e siècle, il en est une que chacun garde en mémoire : celle du 8 Mai 1945. Pourtant, le 11 mai 1945, mettant un terme à ce que l'on a appelé : « La Poche de Saint-Nazaire », les troupes allemandes rendent leurs armes à Bouvron dans la Prairie du Grand Clos. Ce moment historique a donné lieu à l'implantation du Monument de la Reddition au pied duquel en mai 1951 le Général de Gaulle déclara « c'est ici que s'est terminée la seconde guerre mondiale en Europe ».

Le mot Paix est donc ancré depuis longtemps à Bouvron et depuis 2012, est né le Festival de la Paix, souhaitant mettre en avant chaque année la Paix à travers un pays différent.

Cette 8^e édition accueille cette année un pays à l'accent chantant, un pays réputé pour sa cuisine conviviale et amicale, un pays où parler de culture cinématographique n'est pas un vain mot : l'Italie ! La proximité des élections européennes au moment de notre festival nous fera également évoquer l'Europe.

Notez bien ce rendez-vous sur vos agendas :
l'Italie à Bouvron les vendredi 10 mai,
samedi 11 mai et dimanche 12 mai.

Chants, danses, saveurs, contes,
échanges, cinéma...
c'est un programme pour tous les publics.



VENREDI 10 MAI - HORIZINC

À 19h30 • OUVERTURE DU FESTIVAL et vernissage de l'expo photos « In viaggio per l'Italia » - Voyage en Italie

À 20h30 • CINÉMA: le film « le Bal » d'Ettore Scola sera présenté par Marina Arnesano, coordinatrice culturelle et pédagogique du Centre Culturel Franco Italien de Nantes. Dans une salle de bal redéfile l'histoire de la France, des années 20 aux années 80, au gré des musiques qui ont rythmé ces décennies. Le Front Populaire, la Seconde Guerre mondiale, la Libération et Mai 68 sont ainsi évoqués sur fond de jazz, de rock'n'roll et de musique disc.

La diffusion sera suivie d'un débat.



Restauration sur place pour petits et grands

Samedi à partir de 19h00 - Horizinc

Menu adultes : Pâtes fraîches maison/sauce au choix et Tiramisu ou Panacotta : 10 €.

Menu identique pour les enfants mais portion de pâtes plus petite : 7 €.

Les réservations des repas sont fortement conseillées au **02 40 56 32 18**.

Règlement sur place le 11 mai.



SAMEDI 11 MAI MONUMENT RED

À 11h00 • COMMÉMORATION OFFICIELLE AU MONUMENT DE LA REDDITION suivie à Horizinc de scénettes du spectacle son et lumières : « Mauricette, l'Insoumise de la Poche de Saint-Nazaire ». [Verre de l'amitié servi sur place.](#)

À partir de 16h00 • LES ENFANTS S'AMUSENT ! espace jeux sous le barnum et dans le patio d'Horizinc : les jeunes à partir de 8 ans pourront s'exercer au jeu de l'oie : sur les bases d'un jeu de l'oie classique, chaque équipe devra répondre à une question sur l'Europe.

Pour les plus petits à partir de 5 ans, un jeu de memory leur sera proposé sur le thème des drapeaux européens.

Dans cet espace jeux, petits et grands pourront aussi retrouver la dextérité et l'imagination de Ludo pour donner forme à des sculptures de ballons et au doigté et à l'imagination d'Isabelle pour un maquillage haut en couleurs.

À 17h30 • PLACE AUX MARIONNETTES

Un premier RDV gastronomique nous attend : La Compagnie La P'tite Semelle nous invite à entrer dans l'univers d'un petit village italien avec son spectacle de marionnettes à crosses : **Salades à l'italienne. Le vieux Téobaldo, riche boulanger du village, laisse sa boulangerie en héritage à son neveu, Pépéroni, mais il y a une condition : durant cinq ans, Pépéroni devra distribuer du pain aux pauvres...**

[Spectacle tout public.](#)



À 18h30 • APÉRO MUSICAL aux tonalités des musiques et des chants italiens en compagnie de LaMinote, l'école de musique de Bouvron : [retrouvez Loïc et ses élèves tout en sirotant un petit verre !](#)

aux sons et saveurs de l'Italie

Ouvrez également grand vos yeux : dans les deux semaines précédant le festival, tout comme l'année dernière, vous pourrez voir fleurir dans les communes aux alentours le visuel du festival sur les affiches abribus du Conseil départemental.

Toutes les animations et spectacles sont gratuits : accès dans la limite des places disponibles à Horizinc. Une fois les spectacles commencés dans la salle culturelle : plus d'entrée possible, par respect pour les artistes... et les spectateurs.

DITION ET HORIZINC

À partir de 19h00 • VENEZ DÉGUSTER UNE PASTA PARTY GÉANTE !

Au programme : pâtes fraîches maison, sauces maison et dessert maison. Il est prudent de réserver son menu.

À 21h00 • COMÉDIE THÉÂTRALE GUSTATIVE

Cécilia Montomoli, comédienne italienne appartenant à La Cie Les Ethern'elles, nous emmènera à la découverte du monde... à travers les tagliatelles(!) dans son spectacle « Tout en un point » : « Mes chers enfants, si j'avais un peu de place, qu'il me serait agréable de vous préparer les tagliatelles ». C'est avec cette phrase, un véritable acte d'amour, que le monde qui, jusqu'alors était concentré tout en un point, commence son expansion pour devenir le monde que nous connaissons.

Spectacle tout public.

À 22h00 • DANSE

Ambra Senatore, Directrice du Centre Chorégraphique de Nantes, chorégraphe et performeuse, nous reçoit dans sa cuisine... pour un conte domestique : « Altro Piccolo Progetto

Domestico » (Autre petit projet domestique) : Une femme s'affaire à la préparation d'une recette. Elle s'amuse à briser les stéréotypes de la beauté, se joue des petits gestes de la vie quotidienne tout en cherchant avec maladresse la rencontre avec le spectateur.

Spectacle tout public.



Retrouvez le programme complet sur le site internet de la mairie de Bouvron : bouvron.eu et sur la page Facebook Horizinc.



DIMANCHE 12 MAI – HORIZINC

À 15h00 • RENCONTRE/DÉBAT AUTOUR « DES DÉFIS ACTUELS DE L'EUROPE » avec Martine Buron, Présidente de la Maison de l'Europe à Nantes de 2011 à 2017, députée européenne de 1988 à 1994, actuelle Présidente de la Fédération des Maisons de l'Europe.

À 16h00 • LECTURE-CONCERT AVEC RÉMI CHECHETTO ET TITI ROBIN autour du livre de Rémi Chechetto « Laissez moi seul » : chaque jour l'actualité relate les parcours multiples et chaotiques de ceux que l'on nomme migrants. Rémi Chechetto fait entendre la voix singulière de l'un d'entre eux. Dans l'errance elle s'élève et réclame un peu de solitude, son premier refuge.

Rémi Chechetto est écrivain et poète, et Titi Robin musicien, joueur de oud, de bouzouki et de guitares, gitan « blanc ». La rencontre de ces deux grands voyageurs donne une lecture-concert des plus émouvantes ! (cf page 24).

17h30 • PLACE À LA COMÉDIA DELL'ARTE, POUR CLORE CETTE 8^E ÉDITION :

la Compagnie Bel Viaggio nous invite à une étrange conférence : **Commedia, comédie.** Une très docte conférencière est attendue. Malheureusement, cette dernière, censée nous entretenir de la « Commedia dell'arte » brille surtout par son absence. Arlequin, Zanni, le Capitaine, Pantalon, Colombine et le Docteur décident alors d'assurer au pied levé la prestation. Connaissant le caractère volontiers fantasque et turbulent de ces personnages, on se doute que ladite conférence sera tout sauf académique !



ET TOUT AU LONG DU WEEK-END

- La librairie **Apostrophes de Savenay** installera comme tous les ans une librairie éphémère pour découvrir tous les aspects de la littérature italienne.
- Les enfants des écoles de Bouvron participeront également au Festival au travers d'expositions présentes sur le site.
- La radio **Euradio Nantes** sera aussi notre partenaire : à l'heure où nous rédigeons cet article, toutes les modalités ne sont pas encore définies.
- La journaliste **Laetitia Moreni** qui sera présente sur notre territoire pour une résidence journalistique de mars à mai dans le cadre du Projet Culturel de Territoire et trois autres journalistes, proposeront un stage de découverte des métiers de la radio avec l'objectif de créer une radio éphémère pendant le Festival de la Paix du 10 au 12 mai (cf page 25).

Focus sur quelques intervenants pendant le Festival de la Paix

► MARTINE BURON



Elle fut conseillère municipale de Châteaubriant entre 1983 et 2008, maire de la ville entre 1989 et 2001, présidente de la Communauté de communes du Castelbriantais de 1995 à 2001 et conseillère générale de Loire-Atlantique de 1988 à 1994.

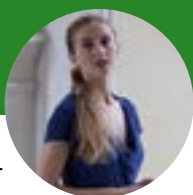
Élue députée au Parlement européen de 1988 à 1994, ses domaines d'intervention ont porté principalement sur l'Europe sociale. Elle a été rapporteuse en 1989 de la "Charte européenne des droits sociaux des travailleurs", dont le "Socle européen des droits sociaux" adopté en novembre 2017 est l'héritier le plus récent.

De 1998 à 2002 elle siégea en qualité de membre du Comité européen des Régions.

Après avoir quitté ses fonctions électives, elle présida la Maison de l'Europe à Nantes de 2011 à 2017, et depuis 2017 elle assure la présidence de la Fédération Française des Maisons de l'Europe.

► AMBRA SENATORE

Chorégraphe et performeuse Ambra Senatore est née à Turin en 1976.



Elle se forme avec différents chorégraphes et collabore avec des chorégraphes de renommée internationale tel que Jean-Claude Gallota.

2012 marque l'année de création de sa compagnie EDA, basée à Besançon. depuis lors, elle chorégraphie et met en scène plusieurs pièces, y compris pour le jeune public.

En janvier 2016, Ambra Senatore prend la direction du Centre chorégraphique national de Nantes, imaginant un lieu où créer, pratiquer, expérimenter et partager. Un havre où la danse est perçue comme proche, accessible à tous.

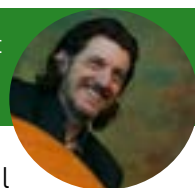
Les dernières créations d'Ambra Senatore sont des spectacles à la croisée du théâtre et de la danse, ce qu'elle proposera au Festival de la Paix samedi 11 mai à 22h00 à horizinc.

► RÉMI CHECCHETTO est un écrivain français, dramaturge et poète



Depuis plus de 15 ans il écrit avec des metteurs en scène, des comédiens, des musiciens, des photographes, des danseurs, des plasticiens, des éditeurs... Il a écrit une quinzaine de textes de théâtre et a publié une vingtaine de 20 livres. Parallèlement à son travail d'auteur, Rémi Checchetto dirige des ateliers d'écriture. Il donne régulièrement des lectures performances de ses œuvres. En septembre 2018 il publie « Laissez moi seul » aux éditions LansKine.

► THIERRY ROBIN, dit Titi Robin, est un musicien compositeur et improvisateur français.



Il a développé un répertoire musical original qui se rattache au monde méditerranéen, aux confluences des cultures gitanes, orientales et européennes. En parallèle de son travail de musicien, Titi Robin n'a cessé d'approfondir une recherche littéraire et poétique. C'est ainsi qu'il est le partenaire de Rémi Checchetto dans la lecture-musicale de « Laissez moi seul ». « Mots et musique parlent, parlent de la même chose, sont issus du même endroit ».

► LA LIBRAIRIE APOSTROPHES



Située à Savenay depuis une vingtaine d'années, Apostrophes est une librairie généraliste indépendante. Dans les rayons et sur les étagères, un livre n'est jamais là par hasard mais tout cela ne serait rien sans les petites découvertes qu'elle nous invite à partager !

La présence d'Apostrophes sur les festivals et manifestations tout au long de l'année, contribue à la vie culturelle et associative du territoire. "C'est vraiment l'occasion de faire découvrir un large choix de titres spécifiques qui ne peuvent être proposés toute l'année en magasin".

Pour le Festival de la Paix le choix des livres s'appuie sur le pays choisi et demande des recherches particulières afin de proposer sur un même thème un choix varié pour tous les âges. C'est aussi l'occasion de présenter des pépites, des livres parfois oubliés, de vrais plaisirs de lecture à échanger et à partager.

Contact : 1, place des Halles - 44260 SAVENAY

Tél. 02 40 56 80 03

Mail: apostrophes.savenay@wanadoo.fr

► Le Projet Culturel de Territoire du Pays de Blain a accueilli un écrivain et une journaliste en résidence

Le 20 mars 2018 le Pays de Blain, la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire et le Département de Loire-Atlantique se sont engagés sur un Projet culturel de territoire. C'est dans ce cadre que 2 actions sont développées en ce début d'année dans le cadre d'une résidence par 2 professionnels dont la candidature a été retenue par la Commission culture-tourisme et communication du Pays de Blain.

Les Bouvronnais ont pu et peuvent encore participer à ces animations culturelles.

LE POÈTE RÉMI CHECCHETTO

Thème retenu ► Retour sur le parcours Arts de la Parole

Présent à Bouvron le samedi 2 février, Rémi CHECCHETTO a animé un atelier d'écriture à la Bibliothèque Les Guetteurs de rêves de Bouvron. Il a proposé aux participants des jeux d'écriture et ils ont créé de courts textes qui évoquent le rapport au paysage, la poésie des lieux dans lesquels on vit.



L'atelier d'écriture à la bibliothèque - Rémi Checchetto au centre

Quelques heures plus tôt, Rémi Checchetto a également rendu visite au Magasin Paysan (des photos en sont nées <https://litteraterre.home.blog/bouvron/>) puis il a assisté à une partie du Grand débat à l'issue duquel il a écrit ce texte :

Le Grand débat

Et voilà c'est maintenant le jour, l'heure, le lieu du Grand débat, du grand déballage des petites et grandes idées, des petites et grandes envies, des petites et grandes frustrations ou souffrances, on vient en pull en jacquard, on vient en chemise, en fauteuil roulant, en espérant, en maugréant, en se disant que ou que ou que, on a une chaise, on a un bout de table, on prend des notes au crayon, on parle beaucoup avec peu de voix, c'est qu'un Grand débat c'est grand, c'est qu'un Grand débat c'est imposant, c'est que c'est chose sérieuse un Grand débat, c'est que ce sont sujets des spécialistes qui ont la voix forte et assurée et pleine de vocabulaire.

Les textes rédigés par Rémi Checchetto sont mis en valeur sur le blog : <https://litteraterre.home.blog/> Des photos y sont également présentées.

Elles retracent le parcours de l'auteur dans les 4 communes du Pays de Blain.

LAETITIA MORENI, JOURNALISTE, en résidence du 1^{er} mars au 31 mai

Pendant trois mois la journaliste Laetitia Moreni est en résidence d'Éducation aux médias et à l'information.

Les élus du Pays de Blain ont choisi la thématique de l'Europe pour cette 1^{re} expérience en raison des élections européennes qui auront lieu le 26 mai et de l'actualité culturelle dans les communes de Blain et de Bouvron avec respectivement en mars-avril les 20 ans du jumelage Blain-Rebrisoara et en mai, à Bouvron, le Festival de la Paix qui mettra à l'honneur l'Italie.

À Bouvron, son intervention prendra plusieurs formes

- Elle a commencé le 14 mars par l'animation d'un débat sur les fake news à l'initiative de l'Amicale Laïque de Bouvron dans le cadre de la Semaine de Lutte contre les Discriminations.
- Elle intervient dans les écoles Félix-Leclerc et Saint-Sauveur afin de créer des reportages avec les élèves de CM sur les initiatives locales en lien avec l'Europe. Les articles réalisés par les enfants seront valorisés sur un Blog accessible à tous et présentés dans un magazine qui réunira l'ensemble des articles rédigés pendant la résidence avec différents publics et dans les 4 communes.
- Avec trois autres journalistes spécialisés en radio, un stage de découverte des métiers de la radio est proposé avec l'objectif de créer une radio éphémère pendant le Festival de la Paix du 10 au 12 mai. Une quinzaine de stagiaires participeront à cette aventure.



Laetitia Moreni et Catherine Vanson, adjointe à la culture de Bouvron, au centre et en arc de cercle autour d'elles de gauche à droite : M^{me} Schladt, M. Flippot, M. Oudaert, M^{me} Langlais, M^{me} Guinel et M^{me} Duvail - membres de la commission culture, tourisme et communication au Pays de Blain

À noter sur votre agenda : dimanche 12 mai à 16 h 00, au Festival de la Paix, retrouvez Rémi CHECCHETTO et le guitariste Titi ROBIN en lecture-concert autour du livre de Rémi Checchetto « Laissez moi seul ».

► Mauricette est de retour !

Après le succès du spectacle en juillet dernier, les quelque 150 acteurs et figurants sont de nouveau en répétition pour nous faire revivre ce moment fort de la Poche de Saint-Nazaire fin juin et début juillet.

L'objectif de ce spectacle est de permettre aux habitants de notre territoire et au-delà, de s'approprier l'histoire locale, sur une période un peu oubliée ou méconnue.

Qui est Mauricette ?

Il s'agit bien sûr, du personnage principal du roman de Bernard Tabary, « Mauricette, l'insoumise de la Poche de Saint-Nazaire » qui sert de fil rouge au spectacle son et lumière, créé l'été dernier sur le site de Riago, entre Fay de Bretagne et Bouvron, lieu directement lié à l'histoire des « empochés » de notre territoire, d'août 1944 à mai 1945.



Le défilé des réfugiés en 1940

Un spectacle son et lumière en pleine campagne !

Parce que c'est bien la vie à la campagne de 1940 jusqu'en 1945, racontée par des témoins avant le lancement de ce projet à Claude Lumineau, metteur en scène, et Michel Lefort, président de l'association, que ce spectacle met sous le feu des projecteurs.

C'était une toute nouvelle expérience que Claude Lumineau a proposé **aux acteurs et figurants** : se produire dans un grand espace de verdure comme décor et 700 places en gradins pour les spectateurs ! et 3 600 m² de surface scénique en plein air !

Sans oublier les techniciens : ce sont les **techniciens** qui ont construit les décors, les gradins, ceux qui ont manipulé dans l'ombre les éléments du décor, dans le noir parfois, et les **musiciens** qui accompagnent discrètement les actions des acteurs, ou concocté des bruitages appropriés. Et encore les **couturières**, les petites mains qui ont fabriqué les drapeaux, des robes, des gilets... ceux qui ont géré l'accueil des spectateurs, la restauration, le parking.

Des petits et des grands, une seule dynamique...

Un spectacle où petits et grands se côtoient, s'entraident, se conseillent.

Les jeunes entre 5 et 17 ans se sont mis au diapason de la vie en 1940. Plus de téléphones portables, mais des billes

ou des osselets... Ils ont beaucoup appris en participant à la vie de ce spectacle. D'abord à cohabiter avec des adultes qu'ils ne connaissaient pas, mais surtout, ils ont pris une grande leçon d'histoire de France en quelques jours, mine de rien, en s'amusant, presque sans s'en apercevoir.

De Bouvron, de Fay-de-Bretagne et... d'ailleurs : 11 communes sont représentées.

Dès janvier tous les membres de l'association Mauricette se sont retrouvés avec grand plaisir, avec la ferme volonté de revivre ce moment intense où, tous ensemble, ont savouré le plaisir d'avoir réalisé quelque chose de bien, de beau, pour eux bien sûr, mais aussi pour tous ceux qui sont venus voir le spectacle,

...et qui peut-être reviendront !



Le salut final

N'oubliez pas, prenez note !

**« Mauricette,
l'insoumise de la Poche de St Nazaire »**

27, 28, 29 juin - 1, 2, 4, 5, 6 juillet

Début des réservations le 9 mars 2019.

Réservations en ligne (à partir du 9 mars) sur
www.associationmauricette.fr

Par téléphone de 17 h 00 à 20 h 00
au **07 86 21 33 84** ou au **07 73 76 36 74**

Permanences : samedis 9 h 30-11 h 30
à la médiathèque de Fay

Dimanches : 10 h 30-12 h 00
à la bibliothèque de Bouvron.

► Journées du patrimoine 21 et 22 septembre 2019

La commission patrimoine travaille sur le programme qu'elle va vous proposer au cours de ce week-end de septembre: un parcours sur la commune pour vous faire découvrir le patrimoine, en particulier **Vilhouin**, son histoire et ses hôtes illustres, les Waldeck-Rousseau, **la gare** de Bouvron, et aussi **les sculptures** du Bouvronnais Jean Lebeau, et toujours le pressage des pommes pour faire **le cidre**, les machines agricoles bouvronnaises d'autrefois et toujours l'église et les vidéos **des kermesses** des années 1950 et bien d'autres découvertes.

Notez d'ores et déjà sur votre agenda la date du 14 septembre. Une semaine avant les journées du patrimoine, **le concert à l'église** sera assuré par « Rêves de Mer ».

Cette année, une nouveauté: la découverte des légumes, fruits, fleurs... d'autrefois et l'art de tailler et semer.

Si dans votre jardin vous cultivez des plantes anciennes, faites partager votre richesse !

Toutes ces plantes se cuisinent, accompagnées ou non: la commission patrimoine souhaite éditer un livret de recettes locales. Vous, votre mère ou grand-mère mijotez un petit plat typique bouvronnais: partagez !



Contact : Mairie de Bouvron - 0240563218
Et Corinne Ronsin – commission patrimoine
0695214778 - ronsin.corinne@gmail.com

► Marythée et Jean-Jo, un couple de Bouvronnais investi dans le spectacle Mauricette et aussi dans la vie de la commune.



Les Douaud se sont installés à Bouvron en 1983. Depuis leur jeunesse ils ont tous les deux choisi l'engagement bénévole, d'abord les mouvements catholiques puis, avec leurs enfants, au sein de l'école. « Nous avons tissé au cours de toutes ces années de belles amitiés et conforté nos convictions: le bénévolat et les associations font toute la richesse d'une commune », affirment-ils.

Aujourd'hui Marythée est active dans le don du sang, dans Bouvron Solidarité Accueil, dans la commission

culture et l'ABESS. Quant à Jean-Jo, il s'implique dans le Conseil de développement du Pays de Blain, dans le Lycée Saint-Clair, à la paroisse, ou encore dans la commission patrimoine.

Ils ont tous deux eu un coup de cœur pour le projet de spectacle Mauricette « pour que l'histoire de cette Poche ne tombe pas dans l'oubli ».

Alors, comme d'habitude, ils se sont engagés: Marythée sera figurante et Jean-Jo aux manettes pour la mise en forme et en lumière du spectacle. « Ce spectacle, c'est une belle aventure humaine, c'est un projet fou, et oh combien fédérateur ! »

Et ils ont un message à faire passer. Le bénévolat associatif: c'est un enrichissement personnel et collectif, dans le débat et le partage.

Après toutes ces années, ils encouragent tout un chacun à s'investir « pour le bien vivre ensemble ».

► L'art s'apprend à l'école

Horizinc est partenaire de Musique et Danse en Loire Atlantique

Les élèves des écoles du département, dont les 2 écoles Félix-Leclerc et Saint-Sauveur, côtoient les artistes ! Depuis l'an dernier, la commune de Bouvron a signé avec Musique et Danse en Loire-Atlantique -MDLA- permettant aux enfants de se familiariser avec les arts et de développer leur créativité.



Père Tire-Bras

Début janvier environ 200 élèves du territoire concerné par Musique et Danse ont assisté au spectacle « le Père Tire-Bras » à Horizinc, court récit poétique mené sous forme de lecture, illustré en direct et en musique, leur faisant découvrir le lien tenu entre musique et vidéo.

En conventionnant avec Musique et Danse, la salle

culturelle Horizinc est ainsi entrée dans le dispositif mis en place par le Département.

Dans le cadre de ce partenariat, les spectacles programmés par Musique et Danse doivent mettre en pratique les 2 volets de son dispositif sur la pratique artistique, grâce à des ateliers menés par des salariés-artistes en milieu scolaire, en amont des spectacles :

- programmer des interventions dans des salles partenaires sur son territoire d'intervention départemental,

- et assurer une programmation d'éveil artistique « jeune public » qui doit permettre des découvertes esthétiques et artistiques contemporaines, en solo, en groupe, en danse... s'appuyant sur le programme éducatif des enseignants à qui un dossier pédagogique est remis en amont.

« Cet éveil doit être croisé avec d'autres notions apprises à l'école comme par exemple les voyages autour du monde » précise Barberine Blaise, chargée de mission musique à MDLA.

La commune de Bouvron, en adhérant à MDLA, souhaite permettre à tous les enfants de bénéficier d'un parcours formateur, artistique et culturel cohérent qui est indispensable pour leur permettre d'être autonomes dans leurs choix culturels.

Pour ce spectacle « Le père Tire-Bras », Horizinc a accueilli entre autres les élèves de l'école Saint-Sauveur. Ceux de l'école Félix-Leclerc vont découvrir Les Sœurs Santiag à l'Espace des Bruyères à Héric le 6 juin prochain.



© photo Basile Capella

À l'initiative du Département, depuis 40 ans, l'association fédère et accompagne un grand nombre d'acteurs sur les territoires du département, dont une centaine de communes et d'intercommunalités adhérentes pour agir en faveur des solidarités culturelles, sociales et éducatives.

Les activités se déclinent autour de 3 grands axes :

- **Vivre avec les artistes en Loire-Atlantique**
Être à l'écoute des artistes, les promouvoir, impulser des actions éducatives et culturelles...
- **Grandir avec la musique et la danse**
Parcours et spectacles Musique et Danse dans les collèges et dans les écoles
- **Partage des savoirs et des pratiques**
Accompagner les acteurs de la culture et les territoires.

► Les rendez-vous du théâtre



« OÙ VONT LES CLOWNS QUAND ILS RÊVENT ? »

SAMEDI 27 AVRIL À 20 H 30 - SALLE CULTURELLE HORIZINC

Invités : La Capsule de Blain

Dormir c'est rêver, rêver c'est partir mais pour aller où, jusqu'où ? Sans limite, le rêve entraîne le rêveur dans un voyage absurde au cœur d'un pays à la fois connu et inconnu. Lorsque le rêveur est un clown, le périple se peuple de personnages hauts en couleur, de situations burlesques et d'animaux fantastiques. Le rêve devient souvent très drôle, parfois poétique, toujours surprenant !

Attention, suivre un clown dans son rêve est une excursion risquée pour les zygomatiques !

Spectacle tous publics à ne pas manquer !

Organisé par les Rats Pièces.

Tarifs : 8 € - réduit : 5 €

Réservations : lesratspiecesbouvron@gmail.com

02 40 56 38 42 / 06 78 97 98 58

SPECTACLE POUR LES JEUNES

VENDREDI 24 ET SAMEDI 25 MAI À 20 H 30

DIMANCHE 26 MAI À 15 H 00

SALLE CULTURELLE À HORIZINC

La section théâtre de l'Amicale propose ses ateliers à des dizaines de jeunes de 8 à 18 ans. C'est le travail de toute une année qu'ils vous présentent sur un week-end entier ! Sur une mise en scène originale de Jean Ravel, comédien professionnel, ces jeunes acteurs en herbe vont vous émouvoir, vous surprendre, vous faire rire, bref, que du plaisir ! Une bonne idée pour une sortie en famille !

Tarifs : 8 € - réduit : 5 €

Réservations : lesratspiecesbouvron@gmail.com

02 40 56 38 42 / 06 78 97 98 58



FESTIVAL'OCHE

SAMEDI 22 JUIN À 20 H 30

DIMANCHE 23 JUIN À 14 H 30

SALLE CULTURELLE À HORIZINC

Ce sont les compagnies de théâtre de Plessé, Pontchâteau et Bouvron qui sont à l'origine de cette rencontre entre jeunes acteurs amateurs. D'autres troupes viennent s'ajouter au fur et à mesure : Bains sur Oust, Paimboeuf, Nantes et Malville. Cela promet donc une variété de spectacles de tous styles, joués par des enfants et ados à l'aube d'une grande carrière ! Chacun ramène dans sa valise son talent pour un festival original !

Organisé par Les Rats Pièces

Contact : lesratspiecesbouvron@gmail.com
ou 06 99 41 69 96

Tarifs : 5 € pour les + 12 ans ; 2 € pour les - 12 ans
et gratuit - de 6 ans.



► Des projets plein les paniers au club de basket

Depuis avril 2017, en créant la Coopération territoriale de clubs (CTC) CANAL FORÊT BASKET, les clubs de basket de Bouvron, Blain, Le Gâvre et de Fay de Bretagne ont mutualisé leurs moyens, notamment les entraînements. Cette année, leur objectif est de développer la CTC. 3 grands projets sont en cours.

Pour réaliser les projets, il fallait un professionnel. La CTC a recruté Éric Marchand, animateur/entraîneur et agent de développement de club, en contrat de professionnalisation à la Ligue régionale de basket pour obtenir le diplôme BPJEPS Basket-ball.

Il est chargé de développer les 3 axes 2019 décidés par les clubs :

- **Mettre en place l'Opération Basket École (OBE), partenariat entre la Fédération Française de basket-ball et l'Éducation Nationale, avec le soutien du Comité Départemental Basket 44 (dotations de ballons, aide à l'organisation...).**

C'est un projet sur plusieurs années de la CTC et qui débute cette saison avec les écoles primaires publiques de Fay-de-Bretagne et de Bouvron.

À l'école Félix-Leclerc l'objectif est de donner envie aux enfants de poursuivre le basket au sein du club. Éric Marchand intervient avec l'enseignant qui doit pouvoir ensuite être autonome : 3 classes (CE2, CM1, CM2) sont concernées à raison de 6 séances dans le « bosquet-ball » à côté de l'école. Il animera des séances de découverte et d'initiation au basket d'avril à juin sous forme de jeux et quelques éléments techniques (tir, dribble, passe, jeu/match), toujours en lien avec le projet pédagogique de l'enseignant et avec les valeurs éducatives que sont le respect des autres, des civilités, du règlement...

Il est d'ores et déjà envisagé de reconduire l'opération l'année prochaine et créer ainsi un lien durable et une continuité éducative entre le club et l'école.

- **des interventions sur les incivilités :** en lien avec le Comité départemental basket 44 à Sainte-Luce



et le Conseil départemental de Loire-Atlantique, il s'agira de développer le jeu « joueur ou injouable ? » sous forme de questions et de petits matchs. Ce jeu propose de s'auto-évaluer et d'argumenter autour de différentes dimensions, comme le fair-play, la motivation ou encore le respect, qui concernent chaque joueur en situation d'opposition sportive.

- **assurer des formations arbitre pour 6 jeunes.**

Tous ces projets visent à développer le club qui, pour continuer à vivre et se développer, a besoin de licenciés et des bénévoles.

Si vous êtes intéressé par le basket ou encore par l'encadrement d'une équipe, contacter :

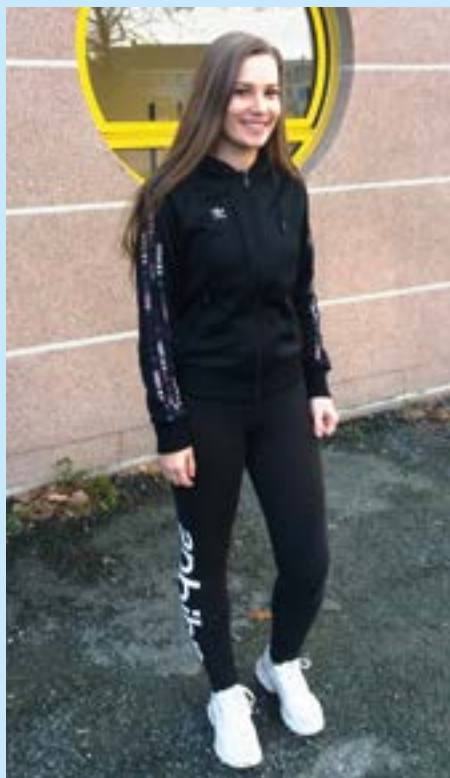
Mylène Moinard, présidente : 06 70 12 15 35

ou par mail : saintsauveurbasketbouvron@gmail.com

site internet : http://club.quomodo.com/st_sauveur_basket_bouvron



Portrait **Alissa Pledel,**



Une jeune Bouvronnaise investie dans le basket

Depuis l'âge de 7 ans, Alissa joue au basket, elle en a 17 et elle est toujours aussi passionnée.

Seul bémol, mais qui se transforme positivement: blessée sérieusement au genou l'an dernier, elle n'a pas pu continuer ses études pour entrer en STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives), elle sera ostéopathe. Le basket chevillé au corps et voulant transmettre ce qu'elle avait appris au club, elle ne baisse pas les bras et s'inscrit d'abord sur une formation d'animatrice pour les jeunes de 7 à 11 ans.

Aujourd'hui elle suit une formation plus approfondie enseignée par le Comité de la Fédération Française de Basket Ball à Sainte-Luce pour « initier » les plus grands et les perfectionner en technique sportive.

Fin juin, elle passera 2 examens nécessaires pour l'entraînement des équipes.

C'est cette formation qui a fait l'objet d'un soutien de la municipalité de Bouvron qui souhaite soutenir les initiatives des jeunes.

Le club Saint-Sauveur Basket Bouvron



CARTE D'IDENTITÉ

- **63 licenciés.**
- 9 membres composent le bureau du club.
- Nombre d'équipes CTC: 16, de la catégorie U11 (poussins) à Senior, masculines et féminines.
- Équipes portées par Bouvron: U11M, U17M, U18F + baby U9 assuré par un animateur titulaire d'un brevet d'État sport pour tous.
- Niveau de pratique: championnat départemental.
- 7 arbitres club en formation.
- 1 Officiel Table de Marque club.
- 2 techniciens en formation (diplôme fédéral accompagnateur, initiateur).

LES DATES IMPORTANTES QUI ONT MARQUÉ LE CLUB

- 1952** : Création de l'association Saint-Sauveur.
- 2001** : Début des équipes en entente entre Bouvron et Fay de Bretagne.
- 2018** : Accueil de l'Assemblée Générale du Comité Départemental Basket 44 à la salle Horizinc.



La vie ASSOCIATIVE

► L'association Cat'harsis vous invite pour son Cat'harchill !

Après la soirée déguisée sur le thème d'Halloween rassemblant près de 500 personnes le 31 octobre dernier, l'association Cat'harsis organise un nouvel événement pour le **1^{er} mai**, très différent puisqu'il s'agira d'une après-midi « chill », c'est-à-dire des concerts, une buvette, des jeux et plusieurs activités ouvertes à tous et à toutes dans une atmosphère très détendue et conviviale.

Vous pouvez retrouver toute la programmation et les informations pratiques sur la page Facebook de l'association.

Facebook : Cat'harsis
catharsis.asso@gmail.com



► Aboiements intempestifs = troubles du voisinage

Plusieurs Bouvronnais nous ont fait part du trouble du voisinage qu'ils subissent du fait des aboiements aussi bien le jour que la nuit.

Les aboiements du chien des voisins peuvent être considérés comme étant une nuisance sonore extrême.

Rappel de la législation

Les aboiements de chien constituant un trouble anormal du voisinage portent atteinte à la tranquillité publique.

L'article R1336-5 du Code de la Santé publique définit la nuisance sonore : « Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. »

Un seul critère suffit pour constituer un trouble du voisinage : ainsi, si l'aboiement du chien est intensif, répétitif ou s'il est durable, il sera constitutif d'un bruit nuisible.

Article R1337-7 du Code de la santé publique : « Est puni de la peine d'amende prévue pour les contraventions de la troisième classe le fait d'être à l'origine d'un bruit particulier, autre que ceux relevant de l'article R. 1337-6, de nature à porter atteinte à la tranquillité

du voisinage ou à la santé de l'homme dans les conditions prévues à l'article R. 1336-5. »

L'amende pour nuisance sonore due aux aboiements incessants d'un chien peut s'élever jusqu'à 450 €, si le procès-verbal établi par la police est transmis au procureur de la République.



Bon à savoir !

Si le chien aboie la nuit (à partir de 22 heures), ses aboiements peuvent constituer un tapage nocturne au sens de l'article R623-2 du Code pénal. Dans ce cas, le propriétaire sera immédiatement sanctionné d'une verbalisation de la police. L'amende est alors à hauteur de 68 €.

Toutes les actualités DE LA COMMUNE

► Deux moyens supplémentaires pour toujours être au courant de tout ce qui se passe sur notre commune

En plus du site internet www.bouvron.eu, la commune s'est enrichie d'une page Facebook communale et d'une appli permettant de recevoir les actualités diffusées sur les panneaux lumineux d'informations.

→ Une page Facebook pour la commune de Bouvron

La commune de Bouvron s'est dotée depuis la rentrée de septembre d'une page Facebook. Cette dernière permet à tous de suivre l'actualité de la commune à travers les réseaux. De nombreuses informations du site internet y sont relayées mais aussi traitées la plupart du temps de manière complémentaire.



Pour ne plus rien rater, abonnez-vous à notre page @communedeBouvron et n'hésitez pas à la « liker » !

→ L'information communale directement sur votre portable !

Il est désormais possible d'installer gratuitement sur son smartphone ou sa tablette (via Google Play ou App Store) l'application Centolive qui permet de visualiser en temps réel les messages diffusés sur les panneaux d'affichages électroniques de la commune.

Cette application vous permettra également d'être alerté en temps réel via les notifications push sur des événements majeurs ayant un caractère d'urgence : alertes météorologiques, consignes de sécurité...

Plus d'info sur :

<https://www.centaure-systems.fr/application-mobile/centolive>



Calendrier DES MANIFESTATIONS

AVRIL

Samedi 6	LES CASTORGNOLLES Fest Noz - HORIZINC
Samedi 20	GENERATION'S CASTORS Repas - HORIZINC
Samedi 27	AL SECTION THÉÂTRE Où sont les clowns quand ils rêvent - HORIZINC
Dimanche 28	ACCA Assemblée Générale - Salle Blé Noir
Dimanche 28	BASKET Loto - HORIZINC

MAI

Dimanche 5	LES PARENTS DES P'TITS FÉLIX Vide-greniers - Salle des sports
Du vend. 10 au dim. 12	MUNICIPALITÉ Festival de la Paix - HORIZINC
Dimanche 12	ÉCOLE SAINT-SAUVEUR Rallye Vélo - Complexe de la Vigne
Jeudi 23	MUNICIPALITÉ - Film et échanges sur la Poche de Saint-Nazaire - HORIZINC
Samedi 25	ASSOCIATION MUSICALE LA CANTILENE Concert - HORIZINC
Ven. 24 & Dim. 26	AL SECTION THÉÂTRE Spectacle week-end jeunes - HORIZINC

JUIN

Samedi 1 ^{er}	AL SECTION ÉCOLE DE MUSIQUE Concert d'été - HORIZINC
Sam. 8 & Dim. 9	AL SECTION DANSE Spectacle - HORIZINC
Vendredi 14	BASKET Assemblée Générale - Salle Blé Noir
Jeudi 20	ÉCOLE FÉLIX-LECLERC Fête de l'école - HORIZINC
Sam. 22 Dim. 23	AL SECTION THÉÂTRE Festival'oche - HORIZINC
Dimanche 30	ÉCOLE SAINT-SAUVEUR Fête de l'école - Parc de la Minoterie

JUILLET

Mercredi 3	GYM Assemblée Générale - HORIZINC
------------	---

AOÛT

Lundi 5	CLUB RETRAITE ET LOISIRS Tarot interclub - Salle Blé Noir
Lundi 5	AMICALE DES DONNEURS DE SANG Don du sang - HORIZINC
Mardi 9	ASSOCIATION CLAIRE JOIE Buffet campagnard - HORIZINC
Samedi 27	ASSOCIATION UNC Repas - Salle Blé Noir

Certaines dates sont susceptibles d'évoluer en cours d'année, alors pour être toujours au courant des événements sur la commune n'hésitez pas à consulter l'agenda sur notre site internet : www.bouvron.eu

► Naissances

20 janvier 2019 à Bouvron LE ROUX Loën

► Décès

25 novembre 2018 GOUIN Stéphane
25 novembre 2018 CRAND Claudine épouse VIAUD
11 décembre 2018 MORIN Laëtitia
8 janvier 2019 CAILLON Joseph
14 janvier 2019 COURTOIS Lucien
2 février 2019 CHAVIN Anne veuve LEMAITRE



► POLICE SECOURS
17

► POMPIERS
18

► SAMU
15

► URGENCES
112

► CENTRE ANTIPOISON
01 40 05 48 48

► EDF-GDF SERVICES
Dépannage 24 h/24
• Électricité : 09 72 67 50 44
• Gaz : 0810 433 444

► MAISON DE LA JUSTICE
ET DU DROIT /
DÉFENSEUR DES DROITS
02 51 80 64 30

► ENFANCE ET PARTAGE
0800 05 12 34

► SOS ENFANTS EN DANGER
02 40 89 73 14

► ALLO ENFANCE
MALTRAITÉE
119
(appel anonyme et gratuit)

► FEMMES BATTUES
39 19

► SOS VIOLS FEMMES
0800 059 595
(appel anonyme et gratuit)

► Retour en images...



1 7 février - La restitution de l'atelier sur la transition énergétique au Grand débat.



2 L'une des 7 classes de l'école Félix-Leclerc travaille sur la fresque de l'école. Ces tableaux feront l'objet d'une exposition avant l'été.

3 Horizinc a accueilli le 13 mars, 250 élèves de 17 établissements scolaires, collèges et lycées du département. Ils ont participé à la rencontre départementale de danse organisée par l'UNSS en partenariat avec Musique et Danse.

4 Le 11 janvier à Horizinc, les membres du conseil municipal de jeunes ont présenté leurs projets 2019 lors des vœux de la municipalité.



**JEUDI 23 MAI
à 20h00 à Horizinc**

Film et échanges sur la Poche de Saint-Nazaire

SAINT-NAZAIRE 1944-45, LA DOUBLE PEINE

Le documentaire réalisé par Raphaël Millet, produit par Olivier Roncin et diffusé par France 3 Pays de la Loire, retrace la vie des 130 000 civils français, les "empochés", enfermés avec 30 000 soldats allemands dont l'État-major a refusé de se rendre après le Débarquement alors que les Alliés avaient libéré la France, puis envahi l'Allemagne. La Poche de Saint-Nazaire (ou "Festung" de Saint-Nazaire pour les Allemands) ne se rendit que le 11 mai 1945, c'est-à-dire 3 jours après la capitulation de l'Allemagne le 8 mai.

Et c'est à Bouvron – selon les propres mots du Général de Gaulle présent sur notre commune en 1952 – que « *s'est terminée la Seconde Guerre Mondiale en Europe* ».

Venez découvrir ou approfondir vos connaissances sur cette période historique douloureuse, échanger et discuter avec l'auteur/réalisateur, Raphaël Millet, Louis Hervy, Bouvronnais qui a vécu la vie des civils pendant cette période, et Marc et Luc Braeuer, directeurs du Grand Blockhaus à Batz-sur-Mer, musée de la Poche de Saint-Nazaire, et spécialistes de la Seconde Guerre mondiale.

Auteur/réalisateur : Raphaël Millet.
Producteur : Olivier Roncin.
Société de production : Poischiche Film.



Co-production : France Télévision.
Diffuseur : France 3 Pays de la Loire.



Avec le soutien du CNC, de La Région Pays de la Loire et du Ministère des Armées.